



Formation en présentiel

Formation au travail en hauteur et port du harnais de sécurité

Code formation TH EPI maj 29/04/21

PUBLIC ET PRE REQUIS

Toute personne exécutant à titre professionnel, de façon exceptionnelle ou régulière, des travaux en hauteur.
Être apte médicalement au travail en hauteur



Durée
7 heures/1 jour



Effectif par session
4 mini 12 max

OBJECTIF

Sensibiliser le personnel aux risques de chute de hauteur
Apprendre à utiliser les équipements de protection individuelle antichute
Intervenir en hauteur dans des situations de travail spécifiques

COMPETENCES VISEES

Être capable :

d'identifier et évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser,
de maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur,
de reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collective et individuelle),
d'utiliser les équipements de protection individuelle (EPI).

CONTENU

Présentation formateur/stagiaire

Enseignement théorique

Contexte réglementaire et législatif des travaux en hauteur

Statistiques nationales
Définition des chutes de hauteur selon le code du travail
Définition du travail en hauteur (décret 2004-924)
Obligations des employeurs et des salariés (Loi 91-1414)
Droit d'alerte et droit de retrait
Définition du plan de prévention
Réglementations spécifiques E.P.I., échelles-escabeaux, échafaudages...

Equipements de protection collective contre les chutes

Garde-corps
Filets
P.E.M.P.

Equipements de protection individuelle contre les chutes

Définition des 3 catégories d'E.P.I.
Définition des 3 principes : force de choc, facteur de chute, tirant d'air
E.P.I. contre les chutes : description et normes



Enseignement pratique

Port du harnais

Contrôler les E.P.I. avant utilisation.

Mettre en place le harnais en respectant les réglages et fixations définis par le fabricant.

Exercices pratiques d'interventions en hauteur avec les équipements individuels utilisés par les stagiaires.

Bilan de la formation/questions diverses

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Exposés.

Apports théoriques.

Mises en situations pratiques.

Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques.

Livret remis à chaque participant.

Paperboard, vidéoprojecteur, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation

MODALITES DE SUIVI

Chaque participant signera par demi- journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Délivrance d'une attestation de formation.

Évaluation à chaud des participants et à froid.

EVALUATION ET VALIDATION

Évaluation théorique et pratique par QCM des connaissances avec mise en situation.

Une attestation de formation sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

NOTRE INTERVENANT

Formateur expérimenté dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle continue. Formateur reconnu I.P.R.P.

INFORMATIONS

Contact

Prise de renseignements via la rubrique "contact" sur notre site Web, ou par mail "contact@acfo.fr, ou par téléphone Au 06 66 09 23 54.

Délai accès

Nos formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours.

L'inscription sera validée après le retour de la convention signée, une convocation sera alors envoyée au participant.

Tarif

A partir de 200 € net de taxes par participant et par jour

Tarif de groupe nous consulter

Accessibilité

En cas de situation de handicap, merci de nous contacter pour connaître la faisabilité de votre intégration.